

Parc de la Poudrerie

N°4 - 2^{ème} semestre 2009

nouvelle série

Journal édité par les Amis du Parc de la Poudrerie

Protégeons la Forêt !

> arbres morts
et herbes folles
sont-ils utiles ? pages 5 / 6 / 7



À l'école de la nature,
nouveaux programmes
pédagogiques

2009 / 2010 page 11



Un départ
annoncé p.2

La Tussion sur
la sellette p.4

Ça swingue sur
les merlons p.8

Vous trouverez un bulletin d'adhésion en page 10

CHRONIQUE D'UN DÉPART ANNONCÉ

Prévisible depuis plusieurs années, le retrait de l'Agence des Espaces Verts est aujourd'hui une réalité. Son Président niait pourtant l'événement en juin dernier, affirmant que tous les scénarios étaient possibles. Un mois plus tard, le Directeur de l'AEV venait annoncer aux ouvriers forestiers qu'ils allaient être mutés vers d'autres sites gérés par l'Agence. Bien qu'aucun document officiel ne vienne le confirmer, la gestion du Parc serait reprise par le Conseil Général de Seine-Saint-Denis, la Région continuant de participer financièrement à l'entretien du Parc. S'il est encore un peu tôt pour s'interroger sur le bien-fondé de ce transfert, le moment choisi nous interpelle à double titre. En premier lieu, à cause de la proximité des élections régionales, surtout dans l'éventualité d'un changement de majorité, ensuite du fait de l'évolution probable de la gouvernance de l'Île de France avec le projet de Grand Paris. C'est donc une nouvelle page qui est en train de se tourner. Le Parc en a connu d'autres mais les attentes sur le devenir du site sont encore plus grandes car toujours insatisfaites. Dans l'intérêt du Parc, nous espérons que le nouveau gestionnaire saura y répondre.

*Michel Glévarec,
Président des Amis du Parc*



Journal d'information des Amis du Parc Forestier de la Poudrerie
Pour nous écrire :

Allée Eugène Burlot 93410
Vaujours / 01 48 60 28 58
contact@apfp.fr / www.apfp.fr

Semestriel octobre 2009
Directeur de publication : Michel Glévarec /
Directeur de rédaction : Marc Moulin / Comité de relecture : Anne Marie Peiffer, André Petit. Photographies : Les Amis du Parc sauf



mention contraire / Imprimerie : Pesch. 149 avenue Aristide Briand. 93320 Les Pavillons sous Bois / Dépôt légal octobre 2009 / ISSN : 1964-8073 / Tirage de ce numéro: 5000 ex / Atout Parc est distribué gratuitement / Ne pas jeter sur la voie publique / Le numéro 5 (nouvelle série) paraîtra en avril 2010. Ont participé à ce journal : Michel Boulay, Michel Glévarec, Pierre Guytard, Rina Lesellier, Catherine Merlier, Christian Merlier, Marc Moulin, Alain Richard. Les articles signés n'engagent que leurs auteurs.

P.2 : édito

P.3 : un geste pour l'environnement

P.4 : la tussion sur la sellette

P.5,6,7 : le parc de la poudrerie, un intérêt environnemental

P.8 : ça swingue sur les merlons

P.9 : reconnaître les oiseaux du parc, le jeu

P.10 : le parc pratique, photo-vidéo, bulletin d'adhésion

P.11 : les visites pédagogiques

P.12 : René Magne, un témoin d'aujourd'hui

Un avis, une remarque
sur le journal :
lejournald@apfp.fr



On en parle

Bientôt 30 ans !

Et oui, Les Amis du Parc de la Poudrerie célèbreront leur trentième anniversaire en mai 2010. Une date à retenir dès à présent ! Le prochain numéro du journal y sera presque entièrement consacré.

Murins et Pipistrelles

QUI SUIS-JE ?

Je me repère la nuit, en émettant des ultrasons, comme un sous-marin.

Je suis le seul mammifère volant.

Je dors la tête en bas.

Je me régale de moustiques

et papillons de nuit.

je suis la chauve-souris

Je vis juste à côté de chez vous, dans votre grenier, dans un trou de mur, sous les ponts dans des trous d'arbres. Mes terrains de chasse sont les zones boisées, les parcs urbains, les points d'eau, les jardins, les villes et villages, je suis exclusivement insectivore. Avec une longévité supérieure à 17 ans, les femelles mettent bas dès la 2ème année au printemps et se regroupent en colonies de 20 à 250 dans un site de reproduction. Les petits sont rassemblés telle une crèche familiale. Chaque maman aura 1 petit rarement 2 ou 3, ils naissent totalement nus et leur vol s'amorce à la 4ème semaine. L'hiver les chauve-souris se regroupent dans des cavernes ou grottes pour se tenir chaud. Leur température va descendre pour être seulement 2 à 3 degrés au dessus de la température extérieure, leurs pulsations passent de 600 à 10 par minute avec des pauses respiratoires de 90 minutes.

Ces petits animaux sont fragiles, avec une taille de 3,5 à 7 cm, pour une envergure de 18 à 24 cm et un poids de 4 à 8 grammes. Protégeons les !!!!

Les murins de Daubenton qui sont une espèce protégée en France depuis 1981, habitent le parc forestier tout comme les pipistrelles et les murins à moustaches.



image : fond d'ecran.com

La Commission du Musée

Le Musée Technique des Poudres de l'Armement est ouvert au public depuis 27 ans, et retrace le passé historique des 100 années d'activité industrielle à la Poudrerie Nationale de Sevran-Livry, devenue Parc Forestier en 1977. Ce témoignage sur la fabrication de poudres noires, sans fumée, des célèbres cartouches de chasse de Sevran, jusqu'aux propergols pour fusées comme ceux utilisés de nos jours est à découvrir dans ses douze salles dont une est consacrée au Centre d'Etudes Atomique de Vaujours. Des hommes illustres ont laissé leur empreinte en ces lieux. Bâtitseur : Gustave Maurouard, Scientifiques : Paul Vieille, Jean-Antoine Carny, Henri Dautriche et bien d'autres...

Sans oublier Alfred Nobel qui a séjourné et travaillé à Sevran dans son laboratoire et dont la mémoire est également présente au Musée. Vous pourrez découvrir au fil de votre visite les étapes de la construction de la Poudrerie qui utilisa la force motrice à vapeur à l'initiative de Gustave Maurouard. Des maquettes présentent l'évolution de cette activité avec les deux types d'usines « éventail » et « linéaire ». De nombreux matériels sont exposés et témoignent de l'évolution technologique au cours de ce siècle de fonctionnement. La vie du personnel n'est pas oubliée. Au cours de la fabrication de ces poudres si particulières, la sécurité était un point primordial. Vous découvrirez la tenue de ces ouvriers dans ce lieu, qui n'était pas sans danger. Le Musée est en visite libre le Dimanche après midi de 14h30 à 17h30 (consultez le site www.apfp.fr, pour plus de précision sur les jours d'ouverture). Il est accessible au public depuis le Parc Forestier de la Poudrerie. Le Musée des Poudres de l'Armement appartient à la DGA (Délégation Générale pour l'Armement). Il est animé par une équipe de bénévoles de la « commission Musée » de l'association APFP, qui assure son ouverture régulière au public.



Un Rendez-vous à ne pas manquer : « La Sainte-Barbe » honorée traditionnellement tous les ans, le premier Dimanche (après-midi) de décembre, (accès par la Place Dautriche, de préférence) - Notez le sur votre agenda -

Les 400 ans de Galilée

2009, l'année mondiale de l'astronomie, coïncide avec le 400^{ème} anniversaire des premières observations astronomiques de Galilée avec une lunette. C'est en effet en 1609 que Galilée utilise des lunettes de sa fabrication pour explorer le ciel. Il en découlera des découvertes étonnantes pour l'époque, les millions d'étoiles qui composent la voie lactée, le relief de la Lune, les quatre satellites galiléens de Jupiter, les tâches solaires, les phases de Vénus qui le confortent dans la vision de monde de Copernic, les anneaux de Saturne qu'il n'élucidera pas complètement son matériel étant trop faible avec un grossissement de seulement 20 fois. Galilée consigne ses observations dans un livre « Sidereus nuncius » publié en mars 1610 (en français sous le nom du « Messager céleste »). Ses découvertes et celles de ses contemporains vont ouvrir les portes d'une astronomie moderne. Nous avons eu le plaisir de présenter toutes ces découvertes dans notre exposition au pavillon Maurouard les 12 et 13 Septembre 2009.

Goûts et Couleurs d'automne

Les Rencontres de la Poudrerie se terminent les 24 et 25 octobre prochains par ce traditionnel rendez-vous festif avec au menu des produits naturels et de la ruche, des pommes à goûter et à acheter et des châtaignes à déguster. Nous vous attendons de 14h à 18h au Pavillon Maurouard.

Incontournables consommables

Combien sommes-nous aujourd'hui à posséder une imprimante, un fax, un photocopieur laser ou jet d'encre ? Ces « petites merveilles » ont envahi nos espaces « travail » mais également nos « vies privées ». Toutes les cartouches d'encre utilisées peuvent et doivent être recyclées. Vides et nettoyées, elles peuvent être rechargées. Pourtant chaque année, en France, seules 10 % des cartouches vendues sont recyclées. Est-il utile de le rappeler, les cartouches sont des déchets toxiques qu'il est peu recommandable, pour ne pas dire interdit, de jeter avec les ordures ménagères. De plus en plus de distributeurs récupèrent nos cartouches usagées. Des associations organisent également leur collecte afin de les revendre aux entreprises de reconditionnement.



Certaines entreprises se proposent même de nous les racheter. Alors, à nous de choisir la solution qui nous convient le mieux. Mais rappelons-nous que si ce geste est essentiel, il en est un autre qui l'est tout autant : N'imprimons que ce qui est vraiment nécessaire.

Le bois de la Tussion sur la sellette

Une réunion s'est tenue dans les locaux du Conseil Général le 17 juin dernier, au cours de celle-ci les représentants du département (direction des espaces verts) nous ont informés de l'avancement des études sur le bois de la Tussion. En voici retranscrit l'essentiel.

La bonne nouvelle est que le département (propriétaire) engage une importante étude avec comme objectif de mieux connaître le risque d'effondrement sur la zone. Celle-ci s'intègre dans un programme de recherche sur la dissolution du gypse mené par l'INERIS au niveau national. Le bois de la Tussion servira à ce titre de site de recherche appliquée : la problématique étant la dissolution du gypse et le mécanisme théorique à l'origine des désordres et effondrements de surface. Les premières actions ont déjà été engagées : L'INERIS a notamment analysé deux relevés topographiques réalisés par le Conseil général afin d'identifier les variations altimétriques du sol. Des mesures chimiques de l'eau ont été par ailleurs effectuées dans le canal, et un plan des points de mesures hydrogéochimiques a été mis au point. Au cours de cette réunion, la réouverture par anticipation du chemin latéral à la voie ferrée a été évoquée. Mais un autre organisme (le L.R.E.P.) a mis en évidence un risque réel d'apparition de nouveaux effondrements. Une protection passive est préconisée, consistant en un renforcement de la chaussée par un géosynthétique (*). Elle devrait être mise en place sur plus de 450 mètres de long et complétée par un suivi régulier au moyen de mesures annuelles. En cas de nouveaux fontis (effondrements), il

De nouveaux effondrements sont toujours possibles !

sera nécessaire d'effectuer les remblaiements et de réparer le géosynthétique. Ce sont donc des mesures lourdes. Le dimensionnement de la grille en géosynthétique, l'établissement des délais et du financement nécessaire sont en cours. Mais avant, il est essentiel de déterminer l'usage par la SNCF du chemin latéral, et de connaître les interventions possibles sur la voie ferrée, au cas où elles pourraient dégrader le confortement mis en place sur le chemin. Des démarches sont menées auprès de la SNCF en ce sens. La mauvaise nouvelle est que la mise en place et le déroulement de cette étude n'aboutira

pas avant 2011 et que d'ici là il n'y a pas d'espoir de réouverture au public. Ce n'est qu'après cette date que seraient programmés les travaux d'aménagements nécessaires. Ce qui nous amène à 2012/2013 au plus tôt !

Il existe cependant une autre solution pour permettre aux riverains d'accéder au parc de la Poudrerie. Comme lors de la présentation il avait été fait état que le bois de la Tussion comptait des zones à hauts risques mais que la zone Nord (longeant les habitations de la rue des Fraisiers) était une zone à faibles risques, nous avons suggéré l'ouverture d'un cheminement le long de cette zone, d'autant que la pose du conduit du bassin de rétention

a consolidé sur plusieurs centaines de mètres cette portion. Comme le montre le tracé en rouge, cela permettrait aux habitants du Vert Galant de rejoindre à pied ou à vélo le bois des Sablons et ouvrir ainsi un accès au Parc de la Poudrerie dans une zone sécurisée du bois de la Tussion.

Notre association militera pour que cette solution soit examinée et si techniquement réalisable, mise en place avant la fin des études !

* les géosynthétiques ou géogrilles servent à renforcer les sols. Ce sont des grilles planes en polymère résistant à la traction, pouvant être assemblées et installées sur et dans le sol. Elles sont solidement accrochées à des piliers et tendues ce qui permet par la rigidité acquise de maintenir le sol en cas de fontis.



La Tussion dans son ensemble avec en rouge la solution d'attente pour les riverains. (© google)

Le Parc de la Poudrerie, un intérêt environnemental.

Un peu d'histoire : Le parc forestier de la poudrerie est une forêt et non un simple parc arboré car c'est un des vestiges de la forêt de Bondy qui occupait plus de 3000 hectares il y a encore 2 siècles. Son environnement urbain doit être pris en compte dans sa gestion.

Au début du 19^{ème} siècle cette ancienne forêt domaniale recouvrait tout le nord-est du département. Les communes d'Aulnay sous Bois, Bondy, Clichy sous Bois, Coubron, Livry, Montfermeil, Pavillon sous Bois, Rosny sous Bois, Vaujours, Villemontble ne constituaient alors que des clairières noyées au milieu d'une profonde forêt. Le massif forestier a été depuis sacrifié pour l'extraction du gypse et l'exploitation du bois mais aussi par une urbanisation importante provenant de l'expulsion vers l'est des ouvriers de la capitale, à la fin du

19^{ème} et au début du 20^{ème} siècle. Aujourd'hui il ne reste qu'environ 400 hectares de cette forêt : le parc forestier de la poudrerie (150 h pour la zone classée) et la forêt de Bondy (170 h) en constituant l'essentiel. Il faut donc protéger cette forêt et plus précisément le parc forestier de la poudrerie, à la fois comme vestige de la grande forêt de Bondy mais aussi parce que c'est le seul site forestier classé de Seine Saint Denis, au titre de la loi de 1930. A ce patrimoine naturel, s'ajoute un patrimoine historique et humain de ...

Les sous bois abîmés par les nombreux passages de vélos.



La forêt de Bondy et ses abords en 1750 (document Société Historique du Raincy).

... premier plan que l'on peut appréhender au travers des bâtiments de l'ancienne poudrerie impériale, même si plusieurs d'entre-eux sont dans un état plus que préoccupant. Cependant, malgré tous ces atouts, de nombreuses menaces pèsent encore sur son intégrité et sa pérennité.

La surfréquentation constitue une menace pour la biodiversité

En premier lieu, le parc supporte une fréquentation en constante augmentation. Le parc forestier est situé au cœur d'une zone fortement urbanisée comptant entre 300 et 400.000 habitants. Toutes les villes avoisinant le parc connaissent une forte croissance de leur population, signifiant que la pression sur le site ne peut que s'accroître dans les années et les décennies à venir. Cela se caractérisera par encore plus de fréquentation et de sollicitation (plus de piétons, de VTT, d'incivilités avec des véhicules à moteur...), donc plus de dégradations potentielles sur le site. Bien que moins visible et donc plus difficile à appréhender, la surfréquentation constitue également une menace sur le maintien et le développement de la biodiversité, particulièrement à cause du dérangement des oiseaux en période de nidification.

La deuxième conséquence de cette urbanisation galopante est le risque de voir ressortir des projets susceptibles de porter atteinte à l'intégrité du parc. En effet, la tentation est grande de considérer cet espace naturel comme une réserve foncière. Le souvenir des combats que nous avons menés contre des projets qui menaçaient directement le parc (RD40, canalisation sous la piste cyclable, ...) et que nous avons gagnés pour la plupart nous incitent à rester vigilants.

Protéger la forêt !

Notre association agit et soutient toutes les actions menées sur le parc pour sauvegarder la faune et la flore et cela de plusieurs



façons. Par exemple en étant maître d'œuvre sur la mise en place de protection des merlons par des barrières (voir article Concordia) : les merlons sont les zones du parc les plus fragiles et sensibles à la sur-fréquentation et aux incivilités (VTT entre autres).

L'association agit aussi pour que soit maintenues et développées les protections naturelles de la forêt comme les haies en bordures de parcelles

composées d'arbustes, de ronces et parfois d'orties. Elles sont volontairement laissées en place voire favorisées dans leur développement car elles empêchent les prédateurs (notamment les bipèdes humains) d'accéder et de pénétrer dans les sous-bois (photo 1). Ce n'est donc pas par négligence ou manque d'entretien que cette végétation s'est développée (notamment avec le printemps 2009 très pluvieux) en lisière des parcelles fores-

tières mais bien par souci de protection naturelle de la forêt et de ses habitants « sauvages ». Certaines éclaircies par coupes d'arbres en milieu de parcelles (formant des placeaux) font aussi partie de cette démarche en favorisant - grâce à la pénétration du soleil - la pousse de végétation au ras du sol en bas des arbres. Un autre rôle important de ces haies et végétation basse, est de permettre « en les protégeant » la nidifica-

Extrait des préconisations de la LPO*

*-Il faut canaliser cette fréquentation. Si beaucoup de sentiers maillent le Parc, les parcelles forestières sont très pénétrables. La strate dominante est composée d'arbres très hauts, peu de fourrés, peu de buissons. Les promeneurs, les VTT, les chiens ont donc tendance à quitter les sentiers et à pénétrer ces parcelles, piétinent le sol, limitent la régénération naturelle et causent ensuite un dérangement qui peut être assez important pour la faune sauvage. Il est possible d'y palier en créant des barrières naturelles, en canalisant le flux des visiteurs sur certains sentiers, par exemple en plantant et en favorisant la pousse de buissons épineux qui dissuaderaient les gens de quitter les sentiers, ce peut être du prunellier, de l'églantier...
-Il serait intéressant d'augmenter l'hétérogénéité*

*des parcelles. La strate dominante est la strate arborée, relativement haute, et il n'y a plus de strate intermédiaire. En particulier, au niveau des oiseaux, plus on a une structure de végétation variée, plus on peut accueillir d'espèces différentes (exigences différentes). Hétérogénéité également importante au niveau des essences car elles ont des périodes de fructification variables dans le temps, ce qui permet de diversifier les ressources alimentaires tout au long de l'année.
-Beaucoup de talus (**) dans la partie ouest du Parc sont complètement dépourvus de végétation et uniquement utilisés par les VTT. C'est dommage car en les rendant inaccessibles aux promeneurs en y réimplantant des espèces végétales, on pourrait les transformer en refuge pour la faune. Ils ont également une fonction hydraulique importante car ils retiennent les eaux et empêchent un ruissellement en aval de ces talus.
(*) ligue de protection des oiseaux
(**) traduire talus par merlons*

tion des oiseaux qui nichent à terre, comme une part ... importante des 62 espèces d'oiseaux qui fréquentent et vivent sur le parc.

Quelles solutions ?

Situé dans une zone d'habitat dense, le parc ne doit pas être considéré pour autant comme un parc urbain, comme nous l'entendons trop souvent dire. Il doit garder son statut de parc forestier. Cela implique la mise en place d'un plan de gestion adapté à ce contexte particulier, à savoir la gestion d'une forêt au cœur de la ville. En effet, les consé-

quences de la sur-fréquentation sur le milieu naturel sont désastreuses et pour l'observer depuis de nombreuses années, nous pouvons affirmer aujourd'hui que la nature ne pourra jamais réparer seule les dégradations engendrées quotidiennement par l'espèce humaine. Cela implique la réhabilitation et la protection des parcelles dégradées (par des moyens naturels) et l'emploi de moyens adaptés à la fragilité du site. A titre d'exemple, on a pu observer que les outils utilisés par les entreprises qui pratiquent des coupes d'arbres et font du débardage ne sont pas toujours adaptés au contexte et fragilisent le milieu naturel en

ouvrant de véritables boulevards aux visiteurs. Ce qui n'aurait pas d'incidence dans une forêt située en rase campagne prend ici une toute autre ampleur. Il est également regrettable que des projets importants pour la réintroduction de la biodiversité dans les milieux humides et la protection des habitats (Cf. le projet « le chemin de l'eau ») ne puissent être lancés à cause du report « sine die » de la commission des sites.

Pour les Amis du Parc, il n'est pas question de transformer le Parc en sanctuaire. Il n'est pour autant pas envisageable de laisser la situation en l'état. Dans

son intervention lors de notre Assemblée Générale de 2005, Julie Riegel nous avait présenté l'inventaire faunistique réalisé en 2003/2004 par la Ligue de Protection des Oiseaux et avait terminé son exposé par des préconisations de gestion qui nous semblent toujours pertinentes 5 ans plus tard (voir encadré). La conclusion de son exposé nous permet de terminer cet article sur une note optimiste : « Il existe des solutions permettant de concilier un espace de détente avec le maintien de la biodiversité mais elles supposent un certain nombre d'aménagements et d'efforts ».



(2)

forestiers nichent dans les cavités des arbres. Environ 35 espèces de mammifères, 20 espèces d'amphibiens et de reptiles, de très nombreux gastéropodes, champignons et végétaux utilisent l'arbre mort debout ou gisant durant une partie de leur vie. Ce sont 1000 à 3000 espèces d'insectes qui vivent uniquement du bois mort et permettent ainsi la décomposition du bois et l'enrichissement de la litière forestière, ce sont des saproxylophages. Les pics dépendent des insectes du bois mort pour 97% de leur nourriture en hiver. Les insectes saproxylophages tels le grand capricorne, pique prune, lucane cerf-volant (protégés par la loi) pondent dans le bois mort leurs larves, celles-ci décomposent le bois mort pour le transformer en humus. Les tas de bois mort et les fagots peuvent abriter de la lumière et des écarts climatiques durant l'hiver de nombreux auxiliaires

comme les carabes, les coccinelles, les staphylins, les vers luisants et les perce-oreilles.

Pourquoi laisser une zone d'herbes folles au milieu de certaines pelouses ? (photo 3)

C'est la même logique que pour les lisières et arbres morts. Il s'agit de laisser des zones où herbes hautes et fleurs sauvages permettent aux insectes comme les sauterelles, hannetons, papillons et autres guêpes de trouver une zone (friche...) où ils puissent butiner, prospérer, à l'abri des tondeuses et autres hachoirs à insectes. Ce qui de facto constitue une réserve alimentaire pour les oiseaux et garantit le maintien de la biodiversité.

Pourquoi laisser des arbres morts en décomposition dans les sous-bois ? (photo 2)

Ils sont volontairement laissés sur place car les arbres morts sont des éléments indispensables et déterminants pour la vie de la forêt. Une forêt naturelle a besoin de bois mort pour nourrir et abriter la faune, pour enrichir son sol et soutenir sa fertilité. L'arbre mort est aussi un lieu de vie (biotope) très riche. Près de 30% des oiseaux



(3)

En attendant plus et mieux !

Ça swingue sur les merlons du Parc

Les Amis du parc ont reconduit avec l'Agence des Espaces Verts et Concordia l'expérience réalisée en 2008. C'est ainsi que vous avez pu constater que des merlons supplémentaires ont été ceinturés dans le cadre de travaux de réhabilitation.

Pourquoi les ceinturer ? A l'époque de l'activité de la poudrerie de Sevran-Livry ces merlons construits avec le produit du creusement des mares avaient un but sécuritaire. Ils séparaient les bâtiments ou une activité à risque existait et devaient en cas d'explosion casser l'effet de souffle

qui n'aurait pas manqué de faire tomber comme des dominos les uns après les autres les bâtiments contigus existants. Une grande partie des bâtiments industriels ayant disparus, les merlons font donc partie des derniers vestiges de ce passé et devaient à ce titre être protégés. La destination du

parc ayant changé, ils étaient devenus le terrain de jeu privilégié des enfants et des VTTistes. Malheureusement la fréquence du passage des uns et des autres était devenue telle que par tassement du sol la végétation basse disparaissait et le ravinement aidant, les racines des arbres apparaissaient,

début de leur déchaussement tôt ou tard la chute d'un arbre serait survenue. Aussi dans un double but de protection du public et du patrimoine, l'idée de décompacter les sols, de réimplanter la végétation basse qui avait disparu et de ceinturer ces merlons pour protéger les plantations le temps qu'elles reprennent, a vu le jour.

Expérimentée en 2008 cette technique a porté ses fruits et l'on a pu voir avec un grand plaisir la végétation recoloniser ces espaces. L'idée était bonne, le cycle de dégradation était arrêté et le processus s'inversait.

Ne changeant pas une équipe qui gagne c'est donc par le biais du même organisme de chantier international de jeunes, Concordia, que l'opération s'est déroulée. Les Amis du parc ont encore une fois donné sans compter de leur temps pour servir de catalyseur à la synergie : Agence des Espaces Verts et Concordia, pallier aux impondérables en étant présent quotidiennement afin de résoudre au fur et

à mesure les problèmes qui pouvaient surgir. L'expérience prouve qu'ils peuvent être nombreux et pénalisant même s'ils ne sont pas graves.

Les bénévoles filles et garçons venaient cette année d'Allemagne, d'Espagne, de Russie, d'Ukraine, de Turquie, seuls

les encadrants étaient Français. Encore une fois on n'a pu que déplorer le manque d'intérêt des jeunes

On déplore le manque d'intérêt des jeunes Français pour leur patrimoine

Français pour leur patrimoine et le travail collectif puisque aucun n'a souhaité participer... Manque de relais dans l'information ou désintérêt ? Le problème ne semble pas être local puisque Concordia recrute à l'échelon national et est relayé par les points d'information jeunesse de nos communes.

A nous maintenant de surveiller que ces clôtures garantissant la pérennité de leur travail soient maintenues en l'état telle qu'elles l'ont été jusqu'à présent. Merci encore pour ce bel exemple de solidarité active que ces jeunes nous ont offert pour soutenir et participer à ce projet durant trois semaines dans une ambiance saine et joyeuse. Afin de conclure ce chantier nous avons été invités par Concordia à une chaleureuse soirée organisée par les jeunes stagiaires et leurs animateurs ayant pour thème les spécialités gastronomiques des pays d'origine des participants.

Les jeunes de Concordia sur le chantier de protection d'un merlon.





exclusivement réservé aux enfants

Le Rouge Gorge

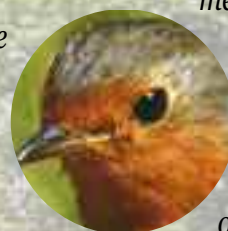
Sauras-tu lui redonner ses vraies couleurs ?

Si un oiseau est bien présent l'hiver au parc forestier, c'est le rouge gorge identifiable par ce plastron à nul autre pareil. Il est un proche parent du rouge queue, du rossignol ou du traquet, tous de la famille des Turdités dans cette catégorie de passereaux. Le rouge gorge est un oiseau qui se rapproche des jardins l'hiver, pour y trouver éventuellement de quoi manger. En automne, il se fond dans la tonalité rouille que prennent les feuilles. Le chant du Rouge-gorge ne se limite pas à la seule saison des amours : au coeur de l'hiver, il clame encore ses titres de propriété ! La ritournelle de notre oiseau



est d'ailleurs beaucoup plus sophistiquée qu'il n'y paraît. Le mâle qui chante si joliment est en réalité un propriétaire sur son bien, et qui le proclame. Les qualités de douceur et de musicalité du chant ne laissent guère paraître sa véritable signification belliqueuse. Notre Rouge gorge est erratique. Certains descendent un peu vers le Sud pour passer l'hiver, mais beaucoup restent également sur place.

D'autres rouges-gorges viennent de Scandinavie, du Danemark, d'Allemagne, des pays de l'Est, hivernent partout en France. Notre rouge gorge chante ainsi toute l'année, pour signaler son territoire aux nouveaux arrivants. Les autres migrants, fauvettes, pouliots étant partis, il est l'oiseau que l'on entend souvent. Il cherche essentiellement sa pitance en sautillant sur le sol, avec



mentionné procure une excellente vision dans la pénombre des sous-bois et au crépuscule. En hiver, les baies occupent une place importante et le nourrissage artificiel profite à ceux qui se rapprochent de nos jardins. Son nid est une boule de mousse, d'herbes et de feuilles mortes, placée au niveau du sol. Mais la présence de prédateurs peut pousser certains couples à nicher en hauteur.



le jeu du Canal

- | | | | | | | | | | |
|--|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Cet arbre pousse tout au long des berges du canal. | 1 | P | □ | □ | □ | □ | □ | □ | □ |
| C'est le nom du canal. | 2 | O | □ | □ | □ | □ | □ | □ | □ |
| Bateaux à fond plat qui circulaient sur le canal. | 3 | □ | □ | U | □ | □ | □ | □ | □ |
| Sur le canal il nage et fait "coïï" "coïï". | 4 | □ | □ | □ | □ | □ | D | □ | □ |
| Nous lui devons le canal. | 5 | □ | □ | □ | □ | □ | R | □ | □ |
| A Sevrans, c'est une sorte d'escalier à bateau. | 6 | □ | □ | □ | □ | □ | E | □ | □ |
| Première ville traversée en aval. | 7 | □ | □ | □ | □ | R | □ | □ | □ |
| Le canal alimente cette ville en eau. | 8 | □ | □ | □ | □ | I | □ | □ | □ |
| Elles longent le canal. | 9 | □ | □ | E | □ | □ | □ | □ | □ |

Les réponses sont en page 10.



Le Parc de la Poudrerie pratique !

Le Parc est un site classé ouvert gratuitement tous les jours aux

horaires indiqués ci-dessous. Vous y trouverez deux buvettes : l'une au Pavillon Maurouard, l'autre près de l'entrée Burlot. Sa superficie est de 137 Ha. Il est situé sur les communes de Sevrans, Villepinte, Livry Gargan et Vaujours et géré

par la Région Ile de France (Agence des espaces verts) mais appartient au Ministère de l'Écologie, du développement et de l'aménagement durables avec le

soutien financier du département et des communes. L'association composée exclusivement de bénévoles y assure des activités pédagogiques.

Pour appeler les gardes : 06 89 10 17 36

Ouverture : de 8h00 à 18h45 en automne et printemps, jusqu'à 17h45 en hiver et 19h45 en été



Réponses aux jeux
1-peuplier 2-ourcq
3-flûtes 4-canard
5-bonaparte 6-écluse



7-sevrans
8-paris
9-berges

Notre commission photos-vidéo a démarré ses activités en novembre 2008 et se réunit une fois par mois. Onze personnes y participent à ce jour. Le but est de montrer des clichés sur ce qui se passe au Parc national forestier de la poudrerie (bâtiments, faune, flore) ainsi que des reportages sur les animations du pavillon Maurouard. Notre prochaine exposition se tiendra du 10 au 18 octobre de 14 à 18 heures. Le thème en sera « la nature et l'homme ».

À propos des Amis du Parc...

Une Association de bénévoles au service de la population et du Parc Forestier de la Poudrerie de Sevrans-Livry depuis plus de 29 ans ! Située au coeur de l'antique Forêt de Bondy, la Poudrerie Nationale de Sevrans-Livry a fonctionné pendant une centaine d'années, de 1873 à 1973.

Paradoxalement, pendant un siècle, les poudriers entretenirent et firent prospérer les boisements. Tant et si bien qu'à la fermeture de la poudrerie, l'idée de créer à sa place, un parc forestier ouvert au public fut toute naturelle. L'association Les Amis du Parc

Forestier de la Poudrerie fut créée en mai 1980 (loi 1901), à l'initiative d'anciens poudriers qui souhaitaient la mise en valeur de ce patrimoine historique, architectural et culturel. Elle est à l'origine du classement du Parc au titre des Sites remarquables en 1994.

Retrouvez les commissions sur notre site www.apfp.fr

Pour recevoir le journal de l'association et le bulletin des adhérents,

j'adhère...

Nom _____ Prénom : _____

Adresse : _____ Code postal : _____ Ville _____

Téléphone : _____ Date de naissance : _____ Profession : _____

email : _____ demande à adhérer à l'association **"LES AMIS DU PARC FORESTIER DE LA POUDRERIE"** • Je joins mon règlement d'un montant de _____ € (adhérent : 20€, retraité, chômeur, étudiant : 10€, bienfaiteur : 40€). Chèque à l'ordre des Amis du Parc forestier. > Mes disponibilités me permettent de participer à l'organisation des expositions, manifestations diverses, au fonctionnement des commissions : oui** non**. Je souhaite participer aux activités de la commission : Découverte de la Nature**, Défense du Parc et des usagers**, Musée et patrimoine historique**, Astronomie**, Photo-vidéo**. (**rayer la mention inutile.)

Fait le : _____ à : _____

Signature*** (pour les mineurs, cadre ci-contre à remplir obligatoirement)

Je soussigné _____ autorise _____ (mineur) à adhérer à l'association des Amis du Parc et à participer à toutes les activités organisées par celle-ci.

Bulletin d'adhésion à envoyer au siège social de l'association : **Les Amis du Parc Allée Eugène Burlot 93410 Vaujours**. Vous recevrez alors votre carte d'adhérent et deux fois par an le journal "Atout Parc" ainsi que le bulletin des adhérents. Les informations sont exclusivement destinées à l'association. Les réponses sont obligatoires. Conformément à la loi "Informatique et Libertés" de janvier 1978 vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations vous concernant.

À L'ÉCOLE DE LA NATURE

L'association propose depuis plus de 25 ans des activités à caractère pédagogique sous la houlette de bénévoles passionnés et pratiquant eux mêmes l'activité transmise. L'association est à ce titre agréée par l'Éducation nationale.

> **découverte des arbres du parc** : les arbres constituent la principale richesse du parc et permettent l'éveil des sens des plus petits. En alliant balade forestière pour apprendre/observer et présentations pédagogiques, les enfants vont découvrir le rôle des arbres dans l'écosystème forestier, leur fonctionnement modifiant leur apparence selon les saisons, par l'observation des bourgeons, des fleurs, des feuilles, des fruits, des écorces...

saisonnalité : toute l'année avec 2 saisons privilégiées : le printemps et l'automne.
durée : 1h30 minimum / **public** : à partir du cp (1)



> **le monde des insectes** : les animations seront déclinées sous 2 formes :

*la première, en direction des petites classes (jusqu'à ce 2) consiste en une approche ludique du monde des insectes. cela à travers des jeux de reconnaissance et d'observations que ce soit avec les insectes qui vivent

dans les arbres morts, les mares ou les pelouses, cela avec les boîtes à loupes et des loupes binoculaires, *la seconde, proposée aux cm1/cm2 et collège sera plus technique avec un travail sur la physiologie et l'anatomie des insectes. leur place dans le monde du vivant et leur rôle dans la chaîne alimentaire. des observations seront effectuées avec les loupes binoculaires et microscopes.

saisonnalité : toute l'année
durée : 1h30 minimum
public : à partir du cp (1)

> **initiation à l'astronomie** parce que la première science humaine fut l'astronomie, la connaissance du ciel est un élément incontournable de l'éducation à l'environnement. notre association peut apporter les supports pour la mise en place de projets scientifiques et techniques. nous offrons à l'enseignant et à sa classe une initiation à l'astronomie, à la découverte de l'univers afin de mieux comprendre la place qu'y occupent la terre et les êtres vivants.

saisonnalité : toute l'année
durée : 1h30 minimum
public : à partir du ce1 (1)

> **observation de la faune de la mare** : les mares sont des écosystèmes riches et mystérieux mais tellement fragiles qu'ils sont en voie de disparition. après une présentation vidéo de l'ensemble des habitants de la mare, les enfants pourront observer sur le terrain avec des boîtes à loupe les animaux qui vivent dans - et sur - la mare et avec des monoculaires observer ceux qui vivent sur la mare.

saisonnalité : le printemps (d'avril à fin juin) **durée** : 1h30 minimum
public : à partir du cp (1)

> **les animaux du parc et leurs habitats** : parce que les animaux sauvages vivent avec nous sans que nous les connaissions vraiment... il faut apprendre à les observer, les écouter... et respecter leurs habitats (nids, terriers, mares) après une présentation, les enfants vont

devenir de vrais petits observateurs avec des boîtes à loupe pour observer les insectes, les larves et des jumelles / monoculaires pour apprendre à reconnaître les animaux du parc dans la forêt ou sur les mares.

saisonnalité : toute l'année
durée : 1h30 minimum
public : à partir du cp (1)

> **découverte du parc** : il s'agit dans le cadre d'une balade, d'approcher l'histoire poudrière à partir des principaux bâtiments qui ont subsisté, observer la flore (les arbres notamment) et la faune (autour des mares) pour apprécier la richesse écologique du parc forestier. en parallèle sont expliquées et recommandées aux enfants les règles minimales pour respecter la nature et l'environnement.

saisonnalité : toute l'année
durée : 1h30 minimum
public : à partir du cm1



> **découverte du parc au fil des saisons** : le parc au fil des saisons permet d'aborder divers thèmes naturalistes à travers 7 animations distinctes : balade dans le parc et découverte pédagogique des arbres, découverte de la flore et des animaux de la mare, découverte de la boussole et apprentissage de l'orientation, initiation à l'astronomie, découverte de l'histoire poudrière de la faune et la flore du parc, découverte des animaux du parc et de leurs habitats, découvrir le monde des insectes. Les classes s'engagent sur un cycle de 4 animations (parmi celles que nous proposons) bénéficiant d'un tarif spécial (30€ par animation au lieu de 40€).

saisonnalité : toute l'année
durée : 1h30 minimum
public : à partir du cp (1)

des Activités d'éveil et d'éducation à l'environnement pour Petits et Grands

Programmes et conditions générales sur notre site

www.apfp.fr

> **s'orienter en découvrant le parc** : la randonnée est une activité incontournable de découverte et de sensibilisation à l'environnement. les enfants effectueront un parcours dans le parc après avoir appris les rudiments de l'orientation comme lire une carte et se servir d'une boussole. prévoir des accompagnateurs (1 pour 5 enfants) c'est impératif pour les classes de cp/ce1/ce2 pour les autres classes cm1/cm2 (1 pour 7).

saisonnalité : toute l'année
durée : 1h30 minimum
public : à partir du cp (1)

(1) sous certaines conditions, il est possible d'accueillir des « grands » de maternelles. Pour faciliter les contacts, laissez nous un courriel à contact@apfp.fr cela aidera à la prise en compte de votre demande et surtout nous permettra de vous répondre en retour. Une communication téléphonique pouvant ensuite être programmée si besoin.



René Magne, témoin et acteur de la vie locale.

Propos recueillis par Pierre Guytard et Marc Moulin.

Vous êtes nombreux à connaître René Magne, figure de la vie locale. Élu municipal à Villepinte de 1977 à 2008 et conseiller régional de 1992 à 1998 son engagement associatif lui a également permis de faire partager son enthousiasme pour la défense de l'environnement. Nous avons souhaité lui donner la parole dans un moment de nouveau crucial pour l'avenir de notre Parc (voir l'édito). Mais il convient de rappeler sans cesse les combats qu'il a fallu mener pour le conserver.

La Rédaction : Quel fut l'événement déclencheur de votre engagement aux côtés de l'association ?

René Magne : Je pense que c'est en 1984 lorsque nous avons mené l'action « Non au CD 40 dans le Parc ». Il s'agissait à l'époque de prolonger le CD 40 entre la gare du Vert Galant et la nationale 3 par une route à quatre voies afin que puis-

Dernière minute

J'apprends que l'ouverture du nouveau passage souterrain avec ascenseurs pour handicapés permettant d'accéder aux quais de la gare du Vert Galant sera fonctionnel dès la fin des travaux de la place de la gare, soit septembre... 2010. Je l'avais proposé lors de notre assemblée générale du 11 mars 1989 soit 21 ans après !!! Voir le bulletin n°11 de décembre 1992. R.M

sent y transiter plus de 5000 tonnes d'ordures par jour. Comme il était impossible d'utiliser le tissu urbain existant, les promoteurs de ce projet, soutenus à l'époque par le maire de Tremblay en France, eurent l'idée saugrenue de traverser le Parc de la Poudrerie l'ampuant ainsi de sept à huit hectares notamment dans la zone nature ! C'était une hérésie. J'ai donc alerté l'association et nombre d'élus surtout de Vaujours qui étaient en première ligne. Aujourd'hui je suis heureux que ce projet très destructeur n'ait pas abouti.

-Cette victoire était-elle de nature à vous rassurer sur l'avenir du Parc ?

R.M : Certainement pas car ce Parc a toujours été considéré par certains décideurs comme une réserve de terrain. C'est ainsi que le Conseil général a voulu faire passer une canalisation de 3 mètres de diamètre sous la piste cyclable afin de transporter les eaux pluviales de Vaujours vers un bassin situé à Sevran. Les premières esquisses prévoient le

Je crois savoir pour ce bassin sur Villepinte qu'il a effectivement permis de limiter les inondations de certains riverains mais que d'autres en revanche sont maintenant touchés. Je ne suis pas certain que le résultat soit globalement positif rejoignant ainsi l'avis même du Commissaire-enquêteur.

-Quels sont les autres faits marquants de ces dernières années ?

R.M : Ils sont nombreux mais le plus important et probablement le plus emblématique de notre situation locale est sans conteste la suppression de la ligne budgétaire accordée jusqu'en 1995 par l'État. Le gouvernement Juppé pour satisfaire aux critères de Maastricht a coupé dans les dépenses de l'État et nous en avons fait les frais rapidement : plus d'argent pour le gardiennage, pour l'entretien, le ramassage des poubelles, les activités pédagogiques, la gestion de la forêt... J'étais à l'époque élu régional et j'ai pu mesurer l'impact négatif de cette décision. Il a fallu se mobiliser

creusement d'une tranchée d'une ampleur considérable afin de réaliser ces travaux à ciel ouvert. Les avantages attendus étaient bien sûr un gain de temps et d'argent. Mais la flore locale et particulièrement les arbres en aurait souffert très rapidement. Nous avons donc dénoncé ce projet et demandé qu'il soit réalisé par un tunnelier c'est à dire en souterrain. Bien sûr notre idée préférée consistait à garder cette eau localement qui après dépollution aurait été d'une grande utilité quand on sait que le Parc manque cruellement d'eau.

-Ce cas de figure s'est de nouveau présenté récemment lors de la construction du bassin de rétention sur votre commune de Villepinte ?

Oui malheureusement et je constate que les promoteurs de ces projets sont les mêmes, à savoir la Direction de l'eau et de l'assainissement du département. Ils ne semblent pas avoir intégré le besoin d'eau localement et la nécessité de renoncer à ces grands projets où la quantité de béton coulé à plus d'importance que la bonne gestion de notre environnement.

pour trouver d'autres solutions car nous savions que le gouvernement ne reviendrait pas sur sa décision. Ma position privilégiée à la buvette du Parc m'a permis d'être le relais efficace de la pétition lancée par l'association. Nous avons ainsi recueilli plus de 30 000 signatures. Nous nous sommes faits entendre notamment en organisant un rassemblement lors de la campagne des élections législatives en 1997. Celui-ci à, je pense, eu un impact non négligeable par la suite mais il a fallu attendre 1999 pour qu'une solution soit négociée entre l'État, la Région, le Département et les quatre communes riveraines.

-Et maintenant que faites-vous ? Vous sentez-vous toujours impliqué dans la vie associative ?

Plus que jamais, je suis toujours enthousiaste et prêt à défendre mes idées. Et je veux dire aux jeunes générations qu'il faut toujours lutter, analyser pour espérer mieux. Il y a de l'avenir en Seine Saint Denis !

